

DURÉE

0,06250 jours (soit 30 minutes)

PRIX

45 € par participant

Soit 54 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Expert de justice
- Professions juridiques : magistrats, greffier, notaires, avocats, huissiers de justice, ...
- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Architectes : Eligible à l'obligation de formation annuelle des architectes Arrêté du 12 février 2016
- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études
- Experts en probatoire
- Nouveaux Experts
- Responsables et Collaborateurs de service technique entreprise/collectivité
- Professionnels de la construction et de l'immobilier et toute personne souhaitant élargir ses compétences.

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion internet

Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Identifier le principe générale de la contradiction
- Connaître les fondamentaux d'une procédure contradictoire
- Connaître les exceptions au principe de contradiction
- Respecter la contradiction pendant les opérations d'expertise
- Respecter la contradiction après les opérations d'expertise

**PROGRAMME**

- Présentation de la formation
 - Bienvenue dans votre formation2'
 - Comment réussir ma formation ?1'
 - TUTORIEL DE NAVIGATION4'
- 1. Le principe générale et son origine
 - Principe générale et origine-
 - Application de la contradiction1'
 - Locution latine1'
 - CEDH1'
- 2. La procédure contradictoire
 - Les fondamentaux de la procédure contradictoire2'
 - Exceptions au respect du principe de contradiction1'
 - Implication de la procédure1'
- 3. La contradiction pendant les opérations d'expertise



- La contradiction pendant les opérations d'expertise3'
- Etude de cas 11'
- Etude de cas 31'
- Etude de cas 41'
- Etude de cas 51'
- Etude de cas 61'
- 4. La contradiction après les opérations d'expertise
 - la contradiction après les opérations d'expertise1'
 - Etude de cas 21'
 - Etude de cas 71'
- Synthèse
 - En synthèse2'
 - Questionnaire de satisfaction1'

**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOP**



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.